

Je reviens aux gens avec lesquels je compatis. Ce sont ceux qui ne conduiront plus leur voiture et utiliseront d'autres moyens de transport si le ministre des Transports ne les supprime pas tous. Il prive la plupart des Canadiens du transport ferroviaire dont la consommation énergétique est plus efficace que le transport routier. Qu'arrivera-t-il au pauvre Canadien qui doit chauffer sa maison? Le gouvernement Clark aurait protégé ceux qui utilisaient du mazout.

Par suite de cette politique, le gouvernement verra une foule de Canadiens geler dans l'obscurité. Ils ne pourront faire autrement quand on se rend compte que le prix du chauffage monte déjà en flèche. Nous ne sommes pas en Floride. Peu importe la région du pays où ils vivent, les Canadiens doivent chauffer leur maison neuf mois par année. A notre époque, la plupart des Canadiens se chauffent au mazout. Quand on considère le prix du mazout, c'est une atrocité terrible qu'on inflige aux Canadiens dont on ne se préoccupe pas du tout. Le programme énergétique ne prévoit aucune mesure de protection pour les citoyens, surtout pour ceux qui ont le plus besoin d'aide. Je ne parle pas de ceux qui vivent du bien-être social. Je parle de ceux qui tirent leurs revenus des économies de toute une vie et ne bénéficient d'aucun programme d'aide, des Canadiens qui cherchent à vivre leurs années de retraite dans la dignité avec des revenus fixes et qui constatent quelle atrocité le gouvernement commet envers eux avec ce qu'il appelle sa politique énergétique nationale.

Leur sort m'attriste, car ils n'ont pas la chance de s'en prendre dès maintenant au gouvernement et de lui montrer, par leur bulletin de vote, le sort que les électeurs réservent aux gens qui lancent et propagent des mensonges éhontés. Malheureusement, ils vont en pâtir. En notre qualité de députés, nous devrions faire tout notre possible pour leur venir en aide et leur accorder toute la protection possible.

Je tiens à dire à tous mes collègues rassemblés ici, indépendamment de leur allégeance politique, que si cette institution doit être comptable à tous les Canadiens, il faudra leur démontrer que nous nous inquiétons de l'engagement très grave que l'actuel gouvernement tente de prendre à leur rencontre en concluant des marchés spéciaux. Il faut rectifier la situation. Il faut au moins reprendre la partie du budget Crosby qui accordait aux Canadiens à faibles revenus une protection particulière pour le chauffage au mazout.

Je pense à l'Île-du-Prince-Édouard, qui n'a que le pétrole pour produire l'énergie nécessaire à tous ses habitants. Nous devons mettre en place un mécanisme de protection contre les hausses incessantes des coûts du pétrole, analogue à celui que négociait le gouvernement Clark avec les provinces de l'Atlantique. Ainsi, une province comme l'Île-du-Prince-Édouard, qui dépend entièrement du pétrole pour sa production énergétique, en particulier pour l'électricité, serait protégée. Quant à la Nouvelle-Écosse, elle renonce au pétrole au profit du charbon aussi vite qu'elle peut creuser de nouvelles mines de charbon.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre, je vous prie. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

Pétrole et gaz du Canada—Loi

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Quand la séance a été suspendue à 1 heure, c'est le député de Cumberland-Colchester (M. Coates) qui avait la parole. Le député d'Assiniboia (M. Gustafson).

M. Len Gustafson (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir aborder l'importante question dont la Chambre est saisie, notamment les aspects qui se rapportent à l'énergie et aux terres du Canada. Plus précisément, je voudrais vous parler des dispositions du bill C-48 prévoyant la rétroparticipation que le gouvernement essaie d'imposer à l'industrie et aux Canadiens.

J'ai siégé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics pendant deux ans. J'ai suivi de près l'orientation du gouvernement, surtout en ce qui concerne sa politique énergétique. Je dois dire à mon grand regret que j'ai assisté à un déclin de l'industrie. Il y a des puits de pétrole dans la circonscription d'Assiniboia dont la plupart ont une faible production. Autrefois vigoureuse, cette industrie est maintenant en pleine récession.

On se demande si cela changera avec le nouvel accord énergétique. J'aimerais envisager l'avenir avec optimisme, mais je ne peux pas. Si nous regardons les faits qui se présentent dans toute la politique énergétique du gouvernement et les propositions du bill C-48, nous voyons que le résultat est facile à prévoir. Quand nous avons perdu les élections il y a deux ans, le consommateur payait l'essence à peu près \$1 le gallon. Je prends ma circonscription comme exemple, mais je suis sûr que cela doit varier selon les régions. Aujourd'hui, le consommateur dans ma circonscription paie l'essence \$1.84. La politique énergétique a fait augmenter le prix de l'essence de 84c. à Estevan, en Saskatchewan. Un plein me coûte à peu près \$32.

M. Waddell: Achetez une Honda ou une Volkswagen.

M. Gustafson: Le député du NPD ferait mieux d'écouter, il apprendrait quelque chose. De ce \$32 pour le plein d'essence, \$20 va aux deux niveaux de gouvernement, c'est-à-dire, le gouvernement fédéral et celui de la Saskatchewan. En fait, je paie \$12 pour l'essence. D'après les lignes de conduite, le nouvel accord et le programme de 16 milliards proposé, pendant les quatre prochaines années le gouvernement provincial de la Saskatchewan recevra 5.1 milliards, le gouvernement fédéral aura près de 4 milliards et l'industrie aura à peu près 37 p. 100. Je le répète, l'industrie est complètement à plat. Il y a des chômeurs. Les habitants de la région de Estevan-Weyburn-Radville vont en voiture jusqu'à Williston, au Dakota du Nord, pour travailler dans l'industrie là-bas. Comment pouvons-nous nous attendre à une reprise de l'industrie, même si l'on tient compte du nouvel accord? Je tiens à bien faire comprendre aux Canadiens que les consommateurs ont subi les conséquences fiscales des dettes accumulées pendant 12 années de gouvernement libéral au Canada. Ces conséquences fiscales sont trop lourdes. Elles tueront la poule aux œufs d'or. Nous ne pouvons pas imposer un tel fardeau fiscal à une industrie sans la détruire.